



Numericable m'impose un autre abonnement

Par **sidoni01**, le **07/05/2008** à **17:54**

Bonsoir
je viens de porter plainte contre numericable a propos d'une chaine que je ne recevais plus, ce jour ils viennent de me contacter et me dise qu'il me faut absolument passer en numérique que c'est la loi et de ce fait je passerai a un nouvel abonnement plus honéroux et de plus je n'aurais pas le meme bouquet!!! et bien entendu je souhaite concerver le bouquet auquel j'ai souscrit. rnsuis obligé d'accepté? et si oui puis je concerver le meme service?
rnmerci par avance